



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1979-1980

4 DECEMBRE 1979

PROPOSITION DE DECRET

CREANT UN COMMISSARIAT GENERAL
A LA COOPERATION INTERNATIONALE (1)

PROJET DE DECRET

CREANT UN COMMISSARIAT GENERAL
A LA COOPERATION CULTURELLE INTERNATIONALE
DE LA COMMUNAUTE CULTURELLE FRANÇAISE DE BELGIQUE (2)

AMENDEMENT

PROPOSE PAR MM. PERIN ET KNOOPS

(1) Voir Doc. Conseil 6 (S.E. 1979) - Nos 1 à 7.

(2) Voir Doc. Conseil 21 (S.E. 1979) - Nos 1 à 13.

ART. 4

Ajouter à l'énumération des membres du comité de coordination :

— Un représentant d'expression française de l'Association belge des éditeurs de journaux;

— Un représentant d'expression française de l'Association des journalistes professionnels de Belgique.

Justification

Il est évident que la presse écrite fait également partie de la vie culturelle de la Communauté française de Belgique. Les relations de la presse écrite avec de nombreux pays peuvent également faire l'objet d'interventions du futur commissariat général. Si la présence de l'administrateur général de la RTBF au sein de ce comité est entièrement justifiée, il me semble nécessaire de prévoir également une présence de la presse écrite.

F. PERIN.

E. KNOOPS.